



Que faire contre un garagiste de mauvaise foi?

Par **ktimini57**, le **08/04/2009** à **17:27**

Bonjour,

Je suis tombée en panne il y a trois semaines avec ma mini ONE devant une carrosserie. Par souci de temps et d'argent, je leur ai demandé de me faire un devis des réparations. Il m'a annoncé que c'était mon kit d'embrayage qui était HS et que ça me coûterait 730 euros.

Lors du remplacement de cette pièce, il s'est rendu compte que c'était la boîte de vitesse qui était HS.

Après le conseil d'un ami, j'ai demandé à récupérer le vieux kit d'embrayage pour voir si il était effectivement foutu. Le garagiste m'a fait tout un scandale qu'il ne me donnera pas la pièce avant d'avoir payé la facture. J'ai donc payé cette facture et demandai à faire dépanner mon véhicule jusqu'au concessionnaire BMW le plus proche et je suis repartie avec ma pièce d'origine qui est certes usée mais pas au point que mon véhicule ne roule plus !

Bmw vient de me faire le diagnostic et en effet c'était bien une panne dû à la boîte de vitesse et m'a dit qu'en aucun cas le garagiste initial ne devait me facturer une pièce qui n'était pas à l'origine de la panne.

Il aurait dû m'appeler et me prévenir de la situation et me remonter le kit d'origine et me faire un devis pour la boîte de vitesse.

Aujourd'hui ce garagiste fait preuve d'une mauvaise foi incroyable!!

Puis-je l'attaquer et à quelle titre (arnaque, litige,...)?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

KTIMINI57